

interparfums

Assemblée générale mixte du 27 avril 2012

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société Interparfums sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le 27 avril 2012 à 14 heures au : Pavillon Gabriel 5 avenue Gabriel 75008 PARIS.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO du 23 mars 2012 (bull n°36) et l'avis de convocation sera publié dans le journal d'annonces légales « Petites Affiches » en date du 11 avril 2012.

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée sont détaillées dans cet avis qui est consultable sur le site internet de la société www.interparfums.fr/information-reglementee.php (rubrique - information réglementée).

L'ensemble des informations et des documents prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de Commerce est tenu à la disposition des actionnaires au siège social dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires et légales applicables et sera consultable sur ce même site internet dès leur mise en ligne.

Informations actionnaires
Karine Marty

 N° Vert 0 800 47 47 47

www.interparfums.fr

Codes : Reuters IPAR.PA, Bloomberg ITP, ISIN FR0004024222-ITP Indices : CAC Mid & Small

ITP
LISTED
NYSE
EURONEXT